

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2022 A 20H00

Nombre de conseillers : L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORGELET étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Paul DUTHION, Maire.
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16

Date de convocation :
13/01/2022

Présents : MM. DUTHION, PIERREL, CHATOT, LANIS, LIGIER, BRIDE, SALVI, GRONOWSKI, CHAMOUTON, BONNEVILLE, Mmes PANISSET, CORON, REMACK, BERTSCHY, PONSOT.

Absentes excusées : Mmes ROUSSEL (pouvoir à Mme PANISSET), BOISSON.

Absentes : Mmes MARON, LAAJELI.

Ont été désignés secrétaires de séance : MM. CHAMOUTON et BONNEVILLE

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 14 décembre 2021 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- SYNDICATS :
 - 1) Tarif du SIERO pour l'année 2022 : approuvé à l'unanimité ;
 - 2) SIDEC : choix du maître d'œuvre pour le lotissement Les Longues Pièces : approuvé à l'unanimité ;
- O.N.F. :
 - 3) Acquisition de parcelles forestières : approuvée à l'unanimité ;
- URBANISME - TRAVAUX :
 - 4) Point sur la revitalisation du bourg centre :
 - 4 Place des Déportés : mandats au Maire approuvés à l'unanimité,
 - Requalification des espaces publics du centre ancien, bâtiment Place de l'Eglise, Brillat, parking rue des Fossés : les membres du Conseil Municipal prennent note de ces informations.
 - Bâtiment et maison RICHARD : M. BONNEVILLE se retire pour ce point de l'ordre du jour : proposition d'accord amiable approuvée à l'unanimité sous réserve des éventuelles remarques techniques de l'architecte et à condition de supprimer le délai de travaux mentionné d'un an ;
 - 5) SIDEC : électrification rurale : éclairage public seul : la Grenette : programme approuvé à 12 voix Pour et 4 Abstentions (Mme PONSOT et MM. SALVI, CHAMOUTON, BONNEVILLE) ;
 - 6) Mandat au Maire pour le lancement d'études de faisabilité : approuvé à l'unanimité ;
 - 7) Mandat au Maire pour le dépôt d'un permis de construire : approuvé à l'unanimité ;
- FINANCES :
 - 8) Encaissement de chèques : accepté à l'unanimité ;
 - 9) Coût horaire pour les travaux en régie pour l'année 2022 : approuvé à l'unanimité ;
- ADMINISTRATION GENERALE :
 - 10) Renouvellement de fermages : approuvé à l'unanimité ;
- PERSONNEL :
 - 11) Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Jura : avis sur la demande de retrait d'une collectivité : décision de ne pas s'opposer à l'unanimité ;
 - 12) Instauration des entretiens professionnels : acceptée à l'unanimité ;
 - 13) Questions diverses.
 - Déclarations d'intention d'aliéner,
 - Information du Maire aux conseillers.

Affichage à la porte de la mairie
Le 20 janvier 2022

